Schéma départemental "Maîtrise de l'Energie, énergies renouvelables" de l'Hérault



Pour : Syndicat mixte d'électrification - Conseil Général de l'Hérault
Date : 2004 - 2005
Partenaires : IZUBA Energies, GEFOSAT, ABIES, Concept énergie
Région : Occitanie - **Domaine :** Forêt-Bois

Le Conseil général de l'Hérault et Hérault Energie (Syndicat mixte d'électrification du département), ont confié à un groupement conduit par Solagro, la mission de définir une stratégie et un plan d'action de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables à l'échelle départementale.

Contexte

La maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables apparaissent au premier rang des priorités fixées par la loi d'orientation sur l'énergie de juillet 2005. Elle souligne - déjà - le rôle essentiel des collectivités locales pour atteindre le facteur 4 en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2050. Le Conseil général de l'Hérault et Hérault Energies (Syndicat mixte d'électrification et d'équipement) étudient la possibilité de mettre en œuvre un « schéma de services collectifs de l'énergie ».
L'Hérault devrait voir sa population augmenter de plus de 50% en 50 ans. Cet afflux de population nécessitera de nouveaux moyens de production, transport et distribution d'énergie. Ces perspectives offrent une opportunité de transformer en profondeur le système énergétique du département.

Objectifs

Au delà des objectifs de maîtrise des consommations et de production d'énergies locales, la concrétisation de ce « schéma départemental » doit participer à la cohésion sociale et territoriale, notamment par la création d'emplois. Cette volonté d'agir à la fois dans les domaines environnementaux, sociaux et économiques, relève pleinement de l'approche du développement durable.

Déroulement

Seize axes de travail ont été définis, de la réduction des consommations d'énergie des communes (mais aussi des ménages, et du parc social) à la production d'énergie renouvelables en passant par la promotion des réseaux de chaleur, et l'organisation de l'approvisionnement en bois énergie.

Résultats

Hérault Energie s'est depuis lors doté de compétences nouvelles : mise en place d'un service de maîtrise de l'énergie capable d'offrir à ses adhérents du "conseil en orientation énergétique" et du "conseil en économie partagée", organisation de commandes groupées ou collecte de Certificats d'économie d'énergie.
Le syndicat mixte est également autorité organisatrice de la distribution de chaleur. Il s'est doté de la compétence travaux qui lui permet, par exemple, de réaliser des chaufferies bois pour le compte des communes.
Le Conseil général a soutenu la création, par l'association des communes forestières (COFOR34), de la Mission Bois-Energie 34, chargée de dynamiser la filière bois-énergie.
En 2005, Hérault Energie fait partie du groupe des syndicats d'énergie pionniers et moteurs sur la prise en compte des enjeux énergétiques et climatiques dans leurs politiques.